Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260624-20260613B-DE

☐ 26/06/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT–EN-TERRE

Le Conseil Municipal de ROCHEFORT-EN-TERRE, dûment convoqué le 11/06/2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie le **mercredi 24 juin 2026,** à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Stéphane COMBEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

Présents : Stéphane COMBEAU – Guy CADORET – Pascale AGUESSE – Vincent AUDUREAU – Bénédicte DOUAUD-LAMBERT - Frédéric AGUESSE – Geneviève LE VISAGE - Marc André FONTAINE - Olivia HAMEL – Laëtitia DRUGEON – Solenne TRELOHAN – Thierry LIMON DUPARCMEUR - Catherine SOULA

Absent.e.s et pouvoirs :
Yannick JOLIVET, absent excusé, qui a donné pouvoir à Guy CADORET
Mathilde SZALECKI, absente excusée, qui a donné pouvoir à Thierry LIMON DUPARCMEUR

Secrétaire : Frédéric AGUESSE a été désigné secrétaire de séance.

N°2026-06-13 – QUESTIONS DIVERSES

B)Maison patrimoniale : travaux imprévus : étanchéifier les frontons des lucarnes en tuffeau

Le bureau APAVE chargé du contrôle technique des travaux sur la maison patrimoniale a signalé dans son rapport de visite du 04/06/2026 l'état des frontons des lucarnes : « nous attirons l'attention sur l'état des frontons des lucarnes en tuffeau. En effet, ceux-ci présentent des altérations et fissurations importantes. Nous recommandons la réalisation de travaux pour assurer l'étanchéité de ces ouvrages ». Ces dégradations concernent surtout les façades nord (trois), celles de la partie sud seraient à restaurer et non pas remplacer. En outre, un devis complémentaire sera fourni par l'entreprise de couverture pour installer une protection (une table de plomb) et très probablement par l'échafaudeur pour rallonger le temps d'installation de l'échafaudage, l'entreprise de taille de pierre ne pouvant intervenir qu'en septembre.

L'entreprise chargée du gros œuvre n'est pas en capacité de procéder à ces travaux de restauration de lucarnes et par conséquent, elle a contacté un tailleur de pierre. Le devis fourni par l'entreprise MADIEC de MONTENEUF s'élève à 12 155 € TTC (soit 10 750 € HT) pour le remplacement des parties hautes de cinq lucarnes en pierre de tuffeau. Un seul devis a été fourni, en raison d'un manque de professionnels disponibles.
En contrepartie, la suppression des travaux prévus sur l'annexe (démolition du mur ouest puis reconstruction) et chiffrés 9 000 € HT au marché est à envisagée car le gain de place rendu par ces travaux de démolition/reconstruction ne serait que de deux m².

Certains membres du Conseil Municipal regrettent qu'une fois de plus, le maitre d'œuvre n'ait pas prévu ces travaux en amont afin de les inscrire sur le Dossier de Consultation des Entreprises.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601964-20260624-20260613B-DE

Néanmoins, **le Conseil Municipal donne un accord de principe pour la signature du devis de l'entreprise MADIEC par M. le Maire, à 14 voix pour et 1 abstention (Laëtitia DRUGEON)** mais une rencontre avec le maitre d'œuvre sera organisée préalablement.

Pour extrait conforme certifié à l'original
Au registre sont les signatures
Rochefort-en-Terre, le 26/06/2026
Le Maire,
Stéphane COMBEAU

Le Secrétaire de séance,
Frédéric AGUESSE